

vu investi de la vice-  
le succès des Mis-  
pour un seul ordre  
t il admirait la puis-  
le les Récollets eux-

R. CASGRAIN.



nsacré au glorieux  
amille, nos lecteurs  
nettre sous les yeux  
discours prononcé  
e franciscain, saint  
, sur les grandeurs

e sur saint Joseph,  
e ils auraient pu le  
qui relèvent sa di-  
époux de Marie,  
re comme celui de  
plus parfaite entre  
eu. « Car, dit saint  
Vierge, son épou-  
*inis sponsæ suæ.* —  
plus près de cette  
aut des cieux, et  
son Fils unique.  
même âme avec  
a Fils de Dieu...

« Si Marie fut l'aube qui annonça le Soleil de justice, Joseph fut l'horizon illuminé par ses brillantes splendeurs. Concluez donc que, si comme juste il alla jusqu'à surpasser en sainteté les plus grands saints, comme époux il s'éleva même au-dessus des anges, et put voir à ses pieds, hormis la sainte Vierge, toute autre sainteté créée.

« Oui, Joseph fut incomparablement plus qu'un ange pour Marie. Jugeons de sa grandeur par ces paroles de la loi qui dit que celui qui épouse la reine, par le fait même devient roi : *nubentem reginæ consequens est regem fieri*. Celui qui donne sa main à une reine en reçoit le sceptre royal ; au moment où il lui met l'anneau au doigt, elle dépose la couronne sur sa tête ; et, fût-il un simple pâtre, il entre aussitôt dans tous les honneurs dus à un roi, et doit être respecté comme tel. Or je tire de là un argument sans réplique : Marie est la reine des saints et des anges ; Joseph est l'époux de Marie : donc, d'après la loi, il est aussi le roi des saints et des anges. Si vous honorez souvent la sainte Vierge de ces glorieux titres : *Regina sanctorum, Regina angelorum, ora pro nobis*, vous devez honorer Joseph de la même manière, et lui dire : *Rex sanctorum, Rex angelorum, ora pro nobis*. Ce qui montre bien que Joseph était, en effet, supérieur à tous les anges, ce sont les fréquents messages qu'il recevait du ciel par leur entremise. Des anges sont députés vers Joseph pour lui confier le mystère de l'Incarnation : *quod in ea natum et, de Spiritu sancto est* (1). Des anges sont députés vers Joseph pour lui faire part du mystère de la Rédemption : *ipse salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (2). Des anges sont députés vers Joseph lorsque, inquiet de l'état où il voyait son épouse, il voulait se retirer. Des anges sont députés vers Joseph lors qu'il s'agit de donner un nom au divin Enfant. Des anges sont envoyés à Joseph lorsque Jésus est menacé de la persécution d'Hérode. Des anges sont envoyés à Joseph lorsqu'il doit retourner d'Égypte en Palestine. Des anges lui sont envoyés pour l'avertir de se réfugier en Galilée, dans la crainte du roi Archélaüs. Vous voyez comment les affaires secrètes que ce grand homme avait à traiter avec l'auguste sénat de l'adorable Trinité mettent continuellement en mouvement les messagers célestes ; c'est là ce que nous font entendre ces paroles tant de fois répétées dans le

(1) Matth. I, 20

(2) *Ibid.*, 21.